



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SEANCE DU 18 JUILLET 2006

CREATION D'UN EMPLOI **D'AGENT NON TITULAIRE DE CATEGORIE B**

Considérant la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3,

Considérant la vacance d'emplois au grade de Technicien supérieur territorial déclarées au Centre de Gestion du Tarn sous le numéro 06/81-429 le 7 avril 2006,

Considérant le profil des candidats examiné par la Commission Personnel et les entretiens effectués,

Considérant le calendrier de programmation des concours de Technicien supérieur territorial,

Considérant l'engagement de l'agent à s'inscrire aux prochains concours organisés pour l'emploi de Technicien supérieur territorial,

Au vu des qualifications recherchées par la Commune,

Au vu des diplômes obtenus et de l'expérience acquise par le candidat retenu,

Monsieur le Maire propose d'ouvrir un poste d'agent non titulaire en qualité de techniciens supérieurs territoriaux à temps complet de catégorie B,

Les caractéristiques de ce poste sont les suivantes :

- durée du contrat : un an
- la rémunération sera fixée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux, catégorie B, assortie du régime indemnitaire en vigueur,
- la prise de fonctions est prévue au 1^{er} juillet 2006.

Au vu des différents éléments exposés,

Vu l'avis favorable des Commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales », « Finances » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 11 juillet 2006,

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire, se prononce à ***l'unanimité*** sur la création d'un emploi d'agent non titulaire de catégorie B à temps complet au grade de Technicien supérieur territorial et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail afférent.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 18 juillet 2006
Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.